

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du mardi 7 juin 2022**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h18

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2022**

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 2 mai 2022**

Le procès-verbal de la séance du lundi 2 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

## **FINANCES**

### **1- Indemnité de gardiennage des églises communales**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser, à la Paroisse Saint-Antoine des Puys, au titre de l'année 2022, une indemnité selon le montant plafond autorisé de 479,86 €, soit 959,72 € pour le gardiennage des deux églises Saint-Jacques et Notre-Dame du Vieux-Pouzauges.

### **2- Espace Jeunes – Tarifications pour un stage fresque et le séjour été 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe les participations des familles dont les enfants adhèrent à L'Espace Jeunes de Pouzauges, comme suit :

- 40,00 € par jeune inscrit au stage fresque, du 25 au 29 juillet, avec l'artiste lloeill ;
- 120,00 € par jeune participant au séjour à Brétignolles-sur-Mer, du 8 au 12 août 2022.

### **3- Salle Emile Robert – Demande de subvention au Département de la Vendée**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès du Département de la Vendée pour les travaux de rénovation et d'aménagements extérieurs de la salle Emile Robert.

### **4- Etude de programmation et de faisabilité urbaine – Demandes de subventions auprès de La Banque des Territoires et du Département de la Vendée**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions auprès de La Banque des Territoires ainsi que du Département de la Vendée, dans les conditions exposées en séance.

## **URBANISME - TRAVAUX**

### **5- Acquisition partielle d'un terrain rue de l'Etoile**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'acquérir environ 210 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée section AK n°96 située rue de l'Etoile, au prix de 2 500,00 € ;
- autorise Madame le Maire à signer les documents à intervenir, les frais d'acte étant à la charge de la Commune.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### **6- Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée – Démarche « Préférence Commerce » - Millésime 2023-2024**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de reconduire son partenariat avec la CCI pour la démarche « Préférence Commerce » pour les années 2023 et 2024 selon les conditions financières exposées en séance (cette démarche concerne les entreprises de moins de 400 m<sup>2</sup> de surface de vente disposant d'une vitrine et/ou d'un local accueillant du public, y compris les cafés et restaurants) ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée.

## ANIMATION URBAINE

### **7- Convention SyDEV – Installation de moulins à vents décoratifs sur candélabres**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SyDEV relative à l'installation de 119 moulins à vent sur divers sites et divers candélabres de la commune.

### **8- Dénomination du jardin du 24 place de l'église**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de dénommer le jardin du 24 place de l'église, « La Mûroise ».

## RESSOURCES HUMAINES

### **9- Centre de Gestion de la Vendée – Adhésion de la Commune à la Médiation Préalable Obligatoire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide l'adhésion de la Commune à la Médiation Préalable Obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique Territoriale ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Vendée.

### **10- Tableau des effectifs – Avancement de grade**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;
- décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

## VIE SOCIALE - SERVICES A LA POPULATION

### **11- Espace de Vie Sociale – Prolongation de l'agrément CAF pour l'année 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve la prolongation de l'agrément de la CAF pour l'Espace de Vie Sociale « Centre des Remparts » pour l'année 2022 ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec la CAF de la Vendée.

Madame le Maire lève la séance à 21h20